

MAGAZINE

LE 589

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT NIVERNAIS VAL D'YONNE

NUMÉRO 03 | DÉCEMBRE 2023

LA PÉPITE DU TERRITOIRE

Edwin CLÉMENT,
archetier depuis 1989



Haut Nivernais
Val d'Yonne

DÉCOUVRIR

LE TERRITOIRE

Découvrez la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne

LE POINT SUR

LE PÔLE PETIT ENFANCE

Le nouveau pôle petite enfance intercommunal ouvrira ses portes en 2024 à la Ferme Blanche de Clamecy

S'INFORMER SUR

LE BUDGET 2023

Afin d'assurer le fonctionnement des services, les élus votent un budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement

RETOUR D'ÉVÈNEMENT

Après celle de Varzy en 2020, la **deuxième Maison France Services** sur le territoire de la Communauté de Communes (ComCom) a ouvert ses portes **cette année**, dans les locaux de l'Espace Social des Vaux d'Yonne, à Clamecy.

Maison France Services a pour objectif de **rapprocher** les **services publics** des **usagers** du territoire.

Les **conseillers** France Services accueillent les **habitants** au sein d'un **guichet unique** et les **accompagnent** pour toutes leurs **démarches administratives quotidiennes** en matière de santé, famille, retraite, droits, logement, impôts, recherche d'emploi et accompagnement au numérique.

L'aménagement de la Maison France Services à Clamecy a été financé par la ComCom, en partenariat avec l'État.

Horaires & contacts Maison France Services

CLAMECY

03 86 24 44 19

espace-social@orange.fr

Lundi : 8h30-13h / 14h-17h

Mardi : 8h30-17h

Mercredi : 8h-17h

Jeudi : 9h-18h

Vendredi : 9h-13h / 14h-17h

VARZY

03 86 29 41 39

espacesocioculturel@valdusauzay.fr

Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mardi : 8h30-12h / 13h30-18h

Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h / 13h30-18h

Vendredi : 8h30-17h

La Maison France Services à Clamecy a été inaugurée en octobre 2023 en présence de Monsieur le Préfet, Madame la Sous-préfète, la Présidente, les maires et les délégués de la ComCom, les partenaires et les financeurs du projet, le conseil d'administration et les agents de l'Espace Social des Vaux d'Yonne.

ÉDITO

BRIGITTE PICQ

Présidente de la
Communauté de
Communes



Nous venons de vivre une année 2023 influencée par différents conflits internationaux ou actes terroristes, qui nous rappelle que la sécurité est une priorité essentielle. Les conséquences directes et indirectes impactent la vie de tous, tant sur la consommation que sur les coûts énergétiques.

Gardons confiance, poursuivons la réalisation de nos projets, et continuons de construire l'avenir de notre si beau territoire.

Porteuse de plusieurs compétences, cette nouvelle version du bulletin communautaire vous offre un panorama des services, compétences, chiffres clefs de notre, votre Communauté de Communes.

Certains projets structurants sont également abordés comme la construction de la nouvelle crèche intercommunale située à Clamecy, qui permettra d'accueillir près de 40 enfants dans une structure fonctionnelle, économe en énergie. Ou encore une capitainerie qui verra le jour pour offrir informations touristiques et confort d'usage aux randonneurs, cyclotouristes et plaisanciers du Canal.

Ces équipements seront un véritable atout pour renforcer l'attractivité du territoire, tant sur le volet économique et familial que sur l'aspect touristique.

D'autres projets au long cours, également structurants, sont démarrés comme l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), outil co-construit par les élus à l'horizon de 15 ans qui met en articulation les politiques publiques d'aménagement, de transports, d'habitat mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques, et qui traduit les règles d'utilisation des sols sur l'ensemble de l'intercommunalité.

Mais d'ailleurs, pourquoi le 589 ? Nous avons souhaité un titre qui soit le reflet de notre intercommunalité, forte de communes nivernaises et icaunaises ! Et puis... original non ? Permettez-moi de remercier les élus et les services qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin d'information.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adresse tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Bonne lecture du 589 !

Brigitte PICQ

Magazine d'information de la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne | www.cchnvy.fr

Directeur de publication : Brigitte PICQ | Rédaction : Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne |

Conception graphique et mise en page : Originis | Impression : Nouvelle Imprimerie Laballery, Clamecy ; 7000 exemplaires |

Date de parution : Décembre 2023 | Photographies : Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne

LA VIE

DES SERVICES EN 2023

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bureaux du service assainissement ont déménagé. Ils se situent Allée Roland Garros à Clamecy, dans l'enceinte de la déchetterie.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Travaux sur la Zone d'Activité Intercommunale à Clamecy. 17k€ ont été investis Avenue Saint-Exupéry pour la création d'un chemin piétonnier et d'espaces verts. L'objectif était de sécuriser et prolonger l'accès depuis le centre-ville vers les commerces. Les travaux ont été confiés à une entreprise du territoire : la SARL Concept Paysage. La voirie Louis Blériot a été réfectionnée pour un budget de 101k€. L'étude a été menée par l'entreprise locale Avre conseil, le rabotage, le terrassement, l'application d'enrobé et le marquage au sol ont été réalisés par l'entreprise Colas.

Projet de coopération. La convention « Opération de Revitalisation du Territoire » a été signée entre la ComCom, les représentants de l'État, la Banque des Territoires, les communes de Clamecy et Varzy, le Conseil Départemental 58 et le Pays Nivernais Morvan. Elle permettra la planification d'actions portées par la ComCom et ces 2 communes afin d'améliorer l'attractivité du territoire dans son ensemble, en matière d'action sociale, d'économie, de développement durable, d'habitat et d'innovation. Elle s'inscrit dans le dispositif « Petites Villes de Demain » auquel les 3 entités ont adhéré en juin 2021.



PETITE ENFANCE

Répondre aux besoins des familles grâce au relais petite enfance (RPE) et aux 2 crèches. Le RPE a organisé une réunion d'information en partenariat avec le Département, Pôle Emploi et la Mission Locale. L'agrément, la formation, les aides financières, le statut et le contrat de travail ont été présentés afin de promouvoir le métier d'assistant(e) maternel(le). Deux commissions d'attribution de places ont eu lieu cette année pour l'accès aux crèches de Clamecy et Coulanges-sur-Yonne.

Le projet de construction d'une micro-crèche à Entrains-sur-Nohain se poursuit. En septembre 2023, l'acte de vente notarié pour l'acquisition immobilière a été signé et la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribuée au cabinet BFC AMO. Ce projet est soutenu financièrement par la CAF, l'État, le Conseil Départemental 58, le Pays Nivernais Morvan et la Région. Cette nouvelle structure concourra à l'attractivité du territoire en augmentant la capacité d'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un service fédérateur sur le territoire en matière de logement. Des conférences ont été animées, au sujet de la précarité énergétique, en partenariat avec plusieurs acteurs tels que la CAF, SOLIHA et l'ALEC. L'objectif était d'informer les associations, le CCAS et les travailleurs sociaux sur les aides existantes, la lecture de facture énergétique ou le maintien à domicile afin d'identifier et orienter les publics vers les interlocuteurs dédiés.

ACTION SOCIALE & SANTÉ

Le développement d'une Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) à Surgy est en cours.

En partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole et les Pupilles de l'Enseignement Public, la ComCom a rencontré les partenaires locaux et institutionnels, Madame la Sous-Préfète, l'Espace Social des Vaux

d'Yonne, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et l'ESAT. Les élus, agents et bénévoles ont également visité une MARPA en Côte-d'Or. L'objectif était de constituer le cahier des charges architectural et le projet d'établissement. Soutenue financièrement par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînées et le Département, la MARPA répondra au besoin de maintien à domicile des personnes âgées.

Le Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, ma Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, la Banque des territoires et le Réseau Francophone des villes Amies des Aînées® présentent :

LE FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

soutenu par

VILLES AMIES DES AÎNÉES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

cnsa

BANQUE DES TERRITOIRES



ASSAINISSEMENT

L'élaboration du schéma directeur d'assainissement collectif s'est poursuivi en 2023. Il permet de renforcer la connaissance et la gestion du système d'assainissement afin d'améliorer son fonctionnement. L'état des lieux et l'analyse du système, les mesures de débit et de charges polluantes et l'évaluation de l'impact sur le milieu naturel ont été réalisés dans toutes les communes de la ComCom. Les prochaines actions concerneront l'élaboration d'un programme d'actions. Ce projet, dont le coût s'élève à 800 000€ TTC, a été subventionné à 80% par l'agence de l'eau et est mené par le bureau d'études Safège.

TOURISME & CULTURE

Depuis juillet 2023, le territoire de la ComCom est labellisé VTT-Fédération Française de Cyclisme.

Les linéaires traversent plusieurs communes avec au total 232 kilomètres de chemins balisés, 9 circuits et 4 niveaux de difficulté. Une carte des parcours a été créée et est disponible à l'Office de Tourisme. Ce label, d'échelon national, permet de valoriser le territoire et d'amorcer une dynamique en matière de tourisme sportif et vert.



Située sur l'escale « Flottage » du Canal du Nivernais, la ComCom crée une capitainerie à Clamecy.

En mai 2023, suite à la validation du projet par l'architecte des bâtiments de France, la demande de permis de construire a été déposée, suivie de l'appel et analyse des offres pour la consultation des entreprises. Informations touristiques et confort d'usage seront accessibles aux randonneurs, cyclotouristes et plaisanciers du Canal. Ce projet, en cohérence avec la stratégie territoriale du Pays Nivernais Morvan, est soutenu financièrement par l'État, l'Europe, le Département, la Région, et le SIEEEN. Cet équipement, labellisé Pavillon Bleu, Accueil Vélo et Tourisme et Handicap, sera un atout pour renforcer l'attractivité du territoire.

ENVIRONNEMENT

Cette année a marqué l'arrivée de nouveaux conteneurs. 50 nouvelles colonnes de collecte à papier ont été installées sur l'ensemble des communes. Les objectifs étaient multiples : uniformiser la collecte du papier sur la totalité du territoire, atténuer la pénibilité des agents du service déchets, adapter le service au contexte actuel (une baisse annuelle des tonnages collectés est constatée) et limiter les coûts.



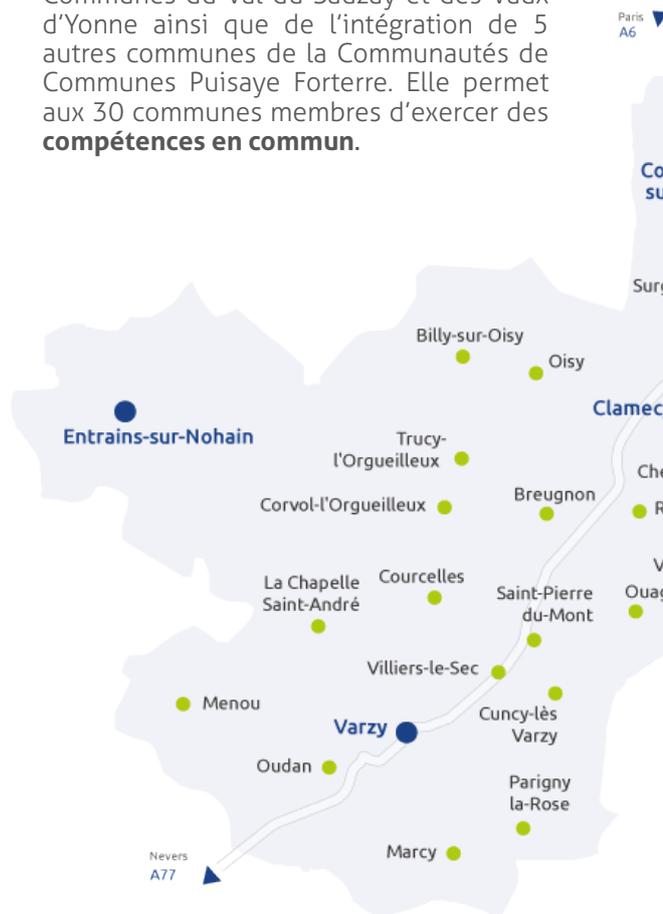
VOUS AIMERIEZ INTÉGRER LES SERVICES DE LA COMCOM ?

Consultez nos offres d'emploi sur le site www.emploi-territorial.fr

LE TERRITOIRE



Créée le **1er janvier 2017**, la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne est issue de la fusion des Communautés de Communes du Val du Sauzay et des Vaux d'Yonne ainsi que de l'intégration de 5 autres communes de la Communautés de Communes Puisaye Forterre. Elle permet aux 30 communes membres d'exercer des **compétences en commun**.



L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Le **conseil communautaire**, composé de **49 conseillers** issus des 30 communes membres, se réunit en moyenne une fois par mois. Il a pour missions de définir par délibération les **orientations politiques** et orientations du **projet de territoire**, voter le **budget** et décider de tout **sujet** d'intérêt communautaire.

Le **bureau communautaire** est composé de **8 vice-président(e)s** et de la **Présidente** qui sont élu(e)s par le conseil communautaire. Chacun est délégué à **un ou plusieurs domaines de compétences** et a pour mission de **mettre en application** les **décisions** votées en conseil communautaire dans les domaines le concernant.

Les **commissions** sont composées des **élus** et des représentants de la **société civile**. Chacune possède son domaine de compétence, comme la gestion des déchets, l'assainissement ou les finances. Son rôle est d'étudier les projets et d'émettre un avis afin que le bureau communautaire étudie chaque proposition.

Retrouvez les **comptes-rendus** sur www.cchnvy.fr

EN CHIFFRES

11 855
habitants
Source INSEE

30
communes sur 2
départements

501,5
km² de superficie
Source INSEE

70
agents



Brigitte Picq
Présidente

Déléguée aux ressources humaines et au développement économique



Janny Siméon
1er vice-président

Délégué à l'assainissement et aux logiques de territoire



Gilles Noël
2ème vice-président

Délégué au tourisme - culture et à la communication



Marie-Francine Houdin
3ème vice-présidente

Déléguée à l'environnement et déchets ménagers



Hervé Bourgeois
4ème vice-président

Délégué à l'urbanisme et aux travaux




Jean-Jacques Mey
5ème vice-président

Délégué au développement durable et au numérique



Isabelle Ciudad-Kadi
6ème vice-présidente

Déléguée à l'enfance jeunesse



Marcel Chevillon
7ème vice-président

Délégué aux finances



Azeddine Filali
8ème vice-président

Délégué à la santé

LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

LES COMPÉTENCES DE LA COMCOM SONT DÉFINIES DANS SES STATUTS



OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Action de développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance, extrascolaire,...)
- Création et gestion de maison de services publics
- Assainissement



FACULTATIVES

- Construction, aménagement et gestion immobilière de maison de santé
- Actions culturelles
- Réseaux et services locaux de télécommunications électroniques
- Enseignement de la musique et de la danse

LES MISSIONS DES SERVICES

LES COMPÉTENCES SONT MISES EN APPLICATION PAR LES SERVICES ET LES PARTENAIRES PAR DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accompagner les porteurs de projet, les entreprises et les communes afin d'accroître l'attractivité du territoire et contribuer aux actions de formation professionnelle pour renforcer l'activité économique.



ENVIRONNEMENT DÉCHETS

Gérer les déchets ménagers et les déchets assimilés (issus des commerces, entreprises et industries) et garantir la collecte en porte à porte, en apport volontaire et dans les 3 déchèteries intercommunales.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soutenir les porteurs de projets privés ou publics sur le territoire et mener des actions dans un objectif de diminution de l'impact environnemental et de préservation de la biodiversité.



TOURISME - CULTURE

Promouvoir les actions touristiques et culturelles sur le territoire, développer des projets valorisant le patrimoine local et accompagner des porteurs de projet touristique.



PETITE ENFANCE

Gérer l'accueil collectif dans les 2 crèches intercommunales et, à travers le relais petite enfance, accompagner à l'accueil individuel, informer les parents et coordonner les projets avec les partenaires locaux.



ASSAINISSEMENT

Gérer le système d'évacuation et de traitement des eaux usées avant leur rejet dans l'environnement.

LES MISSIONS DES PARTENAIRES



LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Proposer des services de soins infirmiers, d'aide à domicile et de portage de repas dans l'objectif de maintien à domicile et mettre en place des chantiers d'insertion professionnelle.



LE SYNDICAT MIXTE YONNE BEUVRON (SMYB)

Gérer et restaurer les milieux aquatiques et humides tels que les cours d'eau, les mares ou les prés humides afin d'améliorer la qualité de l'eau et éviter les inondations.



RÉSO NIÈVRE

Enseigner la musique et la danse à travers l'établissement d'enseignement artistique.



LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE, D'ÉQUIPEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DE LA NIÈVRE (SIEEN)

Soutenir les actions de maîtrise de demande en énergie par l'accompagnement aux projets tels que des audits énergétiques, des conseils pour les travaux d'énergie ou l'éclairage public.

Assurer le traitement des déchets par le tri, la valorisation énergétique et le stockage.



LES CENTRES SOCIAUX DU TERRITOIRE L'ESPACE SOCIAL DES VAUX D'YONNE ET L'ESPACE SOCIOCULTUREL DU VAL DU SAUZAY

Gérer les centres de loisirs par l'accueil des enfants pendant les temps périscolaire (début ou fin de journée d'école) et extrascolaire (durant les vacances).

PORTRAIT D'UN VICE-PRÉSIDENT

Dans le cadre de sa compétence optionnelle en matière de protection et mise en valeur de l'environnement, la ComCom s'est engagée depuis 2013 dans le programme Territoire à Énergie Positive (TEPos), qu'est-ce que ce programme ?

Ce programme permet de **fédérer** les territoires engagés dans une **dynamique collective nationale** en mutualisant les expériences et en menant des projets communs autour de **6 axes principaux** , tels que la réduction des consommations d'énergie, la lutte contre le gaspillage ou la préservation de la biodiversité.

Quelles actions sont menées par la ComCom ?

L'antenne **Nièvre Renov'** , installée à Clamecy, réalise aussi des **permanences** dans 3 autres communes : Varzy, Entrains-sur-Nohain et Coulanges-sur-Yonne. Elle répond aux interrogations relatives aux **aides financières** pour les particuliers, les accompagnants et les artisans qualifiés « Reconnu Garant de l'Environnement ».

Un **diagnostic thermique** a été effectué sur les bâtiments de la ComCom en vue de **diminuer les consommations d'énergie** . Les élus du territoire et les services ont été **sensibilisés** au **développement durable** à travers des ateliers d'information et des réunions.

En 2022, **9 communes** ont été accompagnées dans le dépôt de dossier « **Fonds Haut Nivernais d'Économie d'Énergie** » afin de les soutenir financièrement dans les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Quelles seront les actions phares à conduire ces 3 prochaines années ?

Dès **2024** , la ComCom **renouvellera** pour 4 ans son **engagement** dans le **programme TEPoS** . Elle adhérera également au programme **Territoire Engagé Transition Écologique** qui nous permettra de bénéficier d'une assistance technique régulière avec la constitution d'un **plan d'action personnalisé** . La réussite de ces actions aboutira à l'obtention d'une **labellisation** , une **aubaine** pour la **valorisation** de notre territoire.

Le service poursuivra ses efforts notamment dans le **développement de projets** de rénovation des bâtiments publics et privés. Un nouveau projet est d'ailleurs en cours : la création d'un « **fonds vitrine** », permettant de soutenir les commerçants dans le **remplacement des vitrines énergivores** .

Notre volonté est aussi d' **augmenter** la production d' **énergie renouvelable** sur le territoire en accompagnant les projets d'installation, notamment photovoltaïques, tout en considérant les **enjeux d'intégration** dans le **paysage** et les **besoins et attentes** des **habitants** .



JEAN-JACQUES MEY

DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« La tâche est immense. Les circonstances climatiques actuelles sont inquiétantes et elles nous encouragent à avancer plus rapidement encore »

JEAN-JACQUES MEY

PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

PRÉVISIONNEL

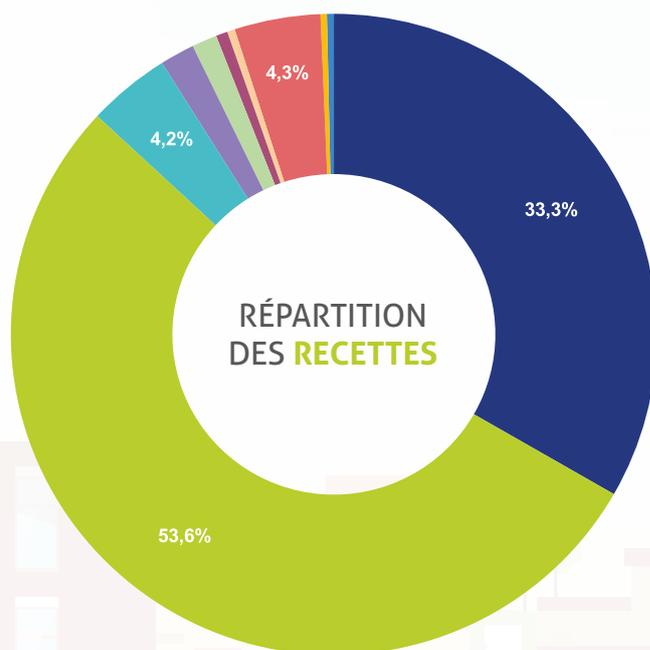
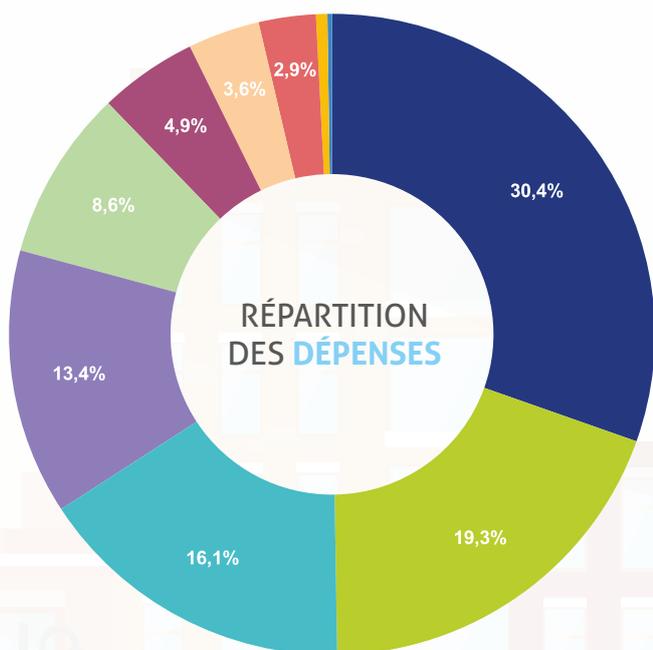
Chaque année, afin d'assurer le **fonctionnement des services**, les élus de la ComCom vote un **budget prévisionnel de fonctionnement** (correspondant aux charges courantes) et **d'investissement** (correspondant au financement des projets).

En 2023, le budget prévisionnel de fonctionnement s'**équilibre** en **dépenses** et en **recettes** à hauteur de 8 916 352, 00 € et le budget d'investissement à hauteur de 6 034 300, 00 €.

Le **budget total 2023** de la ComCom était de 14 950 652, 00 €.

RÉALISÉ

SECTION FONCTIONNEMENT | PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 SEPTEMBRE



- Environnement - déchets | 1 627 896,23 €
- Partenaires & autres services | 1 034 516,34 €
- Petite enfance & loisirs | 860 817,74 €
- Administration générale, information, communication, publicité & services communs | 716 879,40 €
- Tourisme & culture, musique | 460 311,08 €
- Développement durable | 263 668,79 €
- Action sociale & santé | 192 676,46 €
- Développement économique | 153 043,11 €
- Aides aux services publics | 30 429,82 €
- Urbanisme | 12 159,54 €

- Environnement - déchets | 1 586 490,69 €
- Recettes fiscales | 2 554 016,52 €
- Petite enfance & loisirs | 197 864,98 €
- Administration générale, information, communication, publicité & services communs | 82 476,20 €
- Tourisme & culture, musique | 60 113,42 €
- Développement durable | 27 641,00 €
- Action sociale & santé | 18 426,59 €
- Développement économique | 205 191,98 €
- Aides aux services publics | 15 149,22 €
- Urbanisme | 16 406,03 €

SECTION INVESTISSEMENT | PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 SEPTEMBRE

Les recettes d'investissement proviennent des dotations et subventions de l'État et d'autres organismes, des emprunts et des subventions d'investissement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

EMPRUNTS

545 651,52 €

MAISON DES SERVICES

52 809,68 €

DÉVELOPPEMENT DURABLE
(accompagnement TEPOS)

31 245,00 €

TOURISME

(équipements touristiques, port des jeux, capitainerie)

159 646,66 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(zone d'activités, fonds façades, aides à l'économie aux entreprises)

10 057,60 €

URBANISME (PLUi)

95 880,00 €

VÉHICULES, BÂTIMENT INTERCOMMUNAL, MISE AUX NORMES

46 425,62 €

ACTION SOCIALE & SANTÉ

(MARPA, aménagement maison de santé, rénovation vestiaire, chantier d'insertion)

38 919,36 €

CONSTRUCTION DU NOUVEAU PÔLE PETITE ENFANCE

1 416 339,34 €

ENVIRONNEMENT

(déchetterie, point d'apport volontaire, bac)

136 861,03 €

AMÉNAGEMENT AIRES GENS DU VOYAGE

49 434,83 €



LE NOUVEAU PÔLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Ce nouvel établissement ouvrira ses portes dans le quartier de la **Ferme Blanche à Clamecy en 2024.**

EN CHIFFRES

- Places supplémentaires : **10**
- Budget : **2 Millions € HT**
- Durée travaux : **24 mois**
- Date ouverture : **01/2024**

POURQUOI LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PÔLE ?

Il répond à **plusieurs besoins** :

- **AUGMENTER** la capacité d'accueil et répondre aux besoins des familles
- **AMÉLIORER** l'espace de vie et de travail des usagers et professionnels
- **RENFORCER** les lieux collectifs de service
- **REGROUPER** la crèche intercommunale de Clamecy et le relais petite enfance
- **DÉVELOPPER** les emplois en matière de petite enfance

LES ÉTAPES ET LE FINANCEMENT DU PROJET

La ComCom a engagé un travail de fond fin 2019. Commencés en début d'année **2022** et terminés fin **2023**, les **travaux de construction** étaient **multiples**, s'étendant du terrassement au montage des cloisons extérieures.

Ce projet a été soutenu financièrement par l'État, la CAF de la Nièvre, le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental 58.

LES ENGAGEMENTS DE LA COMCOM SUR LES VOLETS ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

Ce pôle contribuera à **réduire** la consommation d'**énergie** tout en **augmentant** la production d'**énergie renouvelable** du territoire. Il est équipé de panneaux photovoltaïques, d'une pompe à chaleur et de multiples ouvertures permettant la pénétration de lumière naturelle. Les arbres existants ont été conservés et de nouveaux ont été plantés. Certifié **Bâtiment à Énergie Positive**, il s'inscrit dans la démarche TEPos (Territoire à Énergie Positive) et dans la **transition énergétique et écologique**.

Lors de la réalisation du chantier, la ComCom a veillé à l'insertion de personnes en situation de fragilité par l'introduction de clause d'**insertion sociale** dans les marchés de travaux. 992 heures d'insertion ont été réalisées.

Ce nouveau pôle constituera un atout supplémentaire dans l'attractivité du territoire.



COMCOM & PETITE ENFANCE

2 crèches intercommunales (Clamecy & Coulanges-sur-Yonne) | 1 relais petite enfance (Clamecy)

2 projets :

En cours : création d'une micro-crèche (Entrains-sur-Nohain) en réhabilitant une friche urbaine en cœur de bourg

À l'étude : installation d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (Varzy)

NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY

À CLAMECY

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

EN CHIFFRES

- Ventes : **95 % en France & 5% en Europe**
- Livres imprimés : **20 Millions par an**
- Emplois : **98**
- CA 2022 : **16 Millions €**
- Surface de production : **8000 m²**



Hubert PÉDURAND
Président-directeur général

LA COMCOM SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE

Une subvention de 10 000 € a été versée à cette entreprise pour un projet d'extension, lui permettant d'obtenir les subventions de la Région.

L'unique imprimerie française sous forme de société coopérative de production (SCOP) a fêté ses 30 ans en 2023.

Laballery, créée en 1925, est spécialisée dans l'impression de livres. C'est en 1993 qu'elle est devenue une SCOP et qu'elle est nommée Nouvelle Imprimerie Laballery. Depuis, un conseil d'administration a été constitué et les salariés sont tous associés.

Comment fabrique-t-on un livre ?

La commande numérique de l'éditeur est planifiée puis, à réception, les fichiers sont contrôlés : images, texte et format. L'impression commence par la couverture puis le corpus, suivie de l'embellissement et de l'assemblage. Les livres sont conditionnés et expédiés sous 48h. La production est 100% française et en 30 ans 100% des délais ont été respectés.

Quelles actions mettez-vous en place en faveur du développement durable ?

L'entreprise, labellisée Imprim'vert, agit pour économiser l'énergie (ex : démarrage rapide des machines), utilise du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council), le recycle et contrôle les rejets atmosphériques. Nous sommes la seule entreprise française à utiliser une encre spécifique évitant l'application de plastique sur les couvertures.

Quel est le secret pour perdurer depuis 1925 ?

La passion du métier et plus particulièrement du livre. Et d'ajouter la tradition de l'innovation, la productivité, la qualité du produit et de vie au travail. L'entreprise se démarque par son savoir-faire notamment pour la création de livres en petit format et de livres complexes : épais, cousus, possédant une couverture à rabat ou avec dorures.

Comment voyez-vous le site de Clamecy dans 10 ans ?

Nous souhaitons développer notre marché et installer de nouveaux équipements. La surface de production serait alors de 14 000 m².

Quels seraient les 3 mots qui décriraient votre entreprise ?

L'innovation, la rapidité et la solidarité.

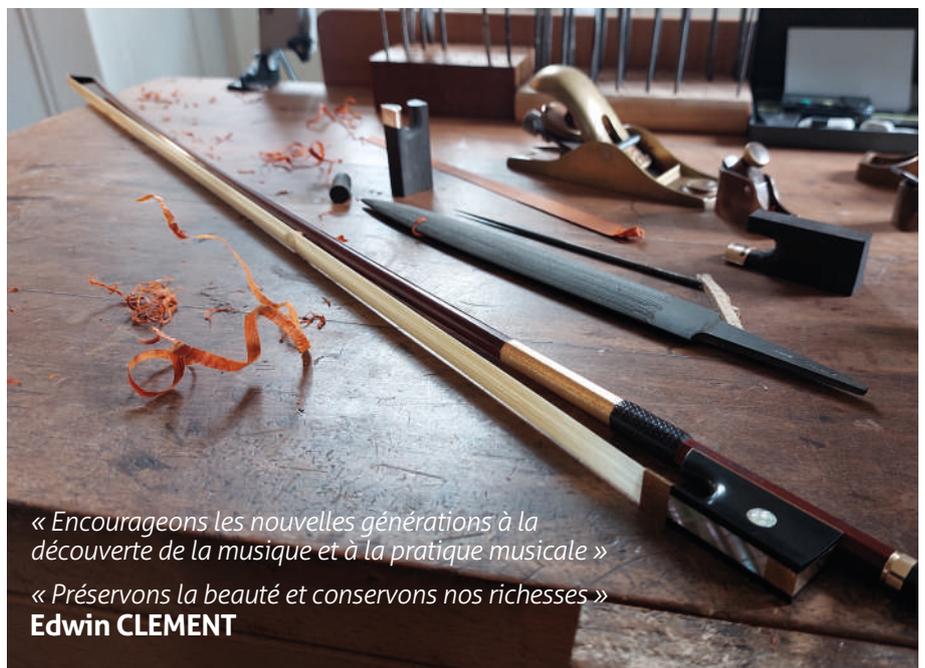
RENCONTRE D'EDWIN CLÉMENT

ARCHETIER DEPUIS 1989



Edwin CLÉMENT
Archetier

Il a reçu le titre de **MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE**, il fait partie des **PLUS GRANDS ARCHETIERS EUROPÉENS** et il est **RECONNU MONDIALEMENT** dans plus de 40 pays comme les États-Unis, l'Argentine, la Croatie ou l'Allemagne.



« Encourageons les nouvelles générations à la découverte de la musique et à la pratique musicale »

« Préservons la beauté et conservons nos richesses »

Edwin CLEMENT

Vous précisez « Je vais de la scierie à la salle de concert en velours », pouvez-vous nous expliquer votre métier ?

Comme la lutherie, l'archeterie fait partie de la facture instrumentale et de l'artisanat d'art. Je fabrique des archets et plus précisément des archets de quatuor.

Un archet est composé de bois de pernambouc pour la baguette, d'ébène pour la hausse et de métaux précieux pour le bouton. On compte près de 80 heures pour fabriquer un archet, avec des étapes variées comme le sciage, le rabotage, la soudure, l'orfèvrerie, la tableterie ou le polissage.

Quelle est la particularité de votre métier et les 3 mots qui le décriraient ?

Il n'existe pas d'école d'archetier ; la connaissance et le savoir-faire se transmettent de maître à élève dans un atelier. Chaque archet est unique, créé sur mesure et avec des matières nobles. Il ne peut être fabriqué qu'artisanalement.

C'est un métier qui s'exerce à petite échelle (avec minutie et précision) et qui exige l'obsession de l'excellence ; en 3 mots : rigueur, ténacité et patience.

Qui sont vos clients ?

Des musiciens en études supérieures ou professionnels et des amateurs souhaitant un archet de haute facture. Trois éléments influencent la fabrication de l'archet : leurs attentes, leur personnalité et leur façon de jouer.

Quel est « votre secret » pour perdurer en tant qu'archetier ?

La passion de la musique très certainement.

Qu'est-ce que vous appréciez ici, territoire où vous fabriquez ?

La beauté des paysages et la tranquillité.

LE MÉMO À CONSERVER



PÔLE ADMINISTRATIF & COMPTABILITÉ



35 Avenue de la République,
58500 Clamecy
03 86 27 12 65
cchnvy@orange.fr

ASSAINISSEMENT



Allée Roland Garros,
58500 Clamecy
03 45 24 30 02
assainissement@cchnvy.fr

DÉCHETS



Allée Roland Garros,
58500 Clamecy
03 45 24 30 02
dechets@cchnvy.fr

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10-12 rue de Druyes,
58500 Clamecy
06 29 84 85 63
projet-de-territoire@cchnvy.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

10-12 rue de Druyes,
58500 Clamecy
06 27 28 88 04
pole.economie@cchnvy.fr

MAISON DE LA FORMATION



10-12 rue de Druyes,
58500 Clamecy
03 86 27 51 86
maisondeformation@gmail.com

TOURISME & CULTURE



10-12 rue de Druyes,
58500 Clamecy
03 86 27 51 76
responsable-tourismeculturecommunication@cchnvy.fr

OFFICE DE TOURISME

7-9 rue du Grand Marché,
58500 Clamecy
03 86 27 02 51
accueil@clamecyhautnivernais-tourisme.fr



DÉVELOPPEMENT DURABLE



3 rue du Petit Marché,
58500 Clamecy
06 28 77 13 50
developpementdurable@cchnvy.fr

NIÈVRE RÉNOV'

3 rue du Petit Marché,
58500 Clamecy
03 86 26 72 44
nievre-renov@cchnvy.fr



PETITE ENFANCE

CRÈCHE CLAMECY

À partir du 1er janvier 2024
2 rue Edouard Seguin,
58500 Clamecy
03 86 27 60 20
Ce numéro changera prochainement
ccvy.creche@orange.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

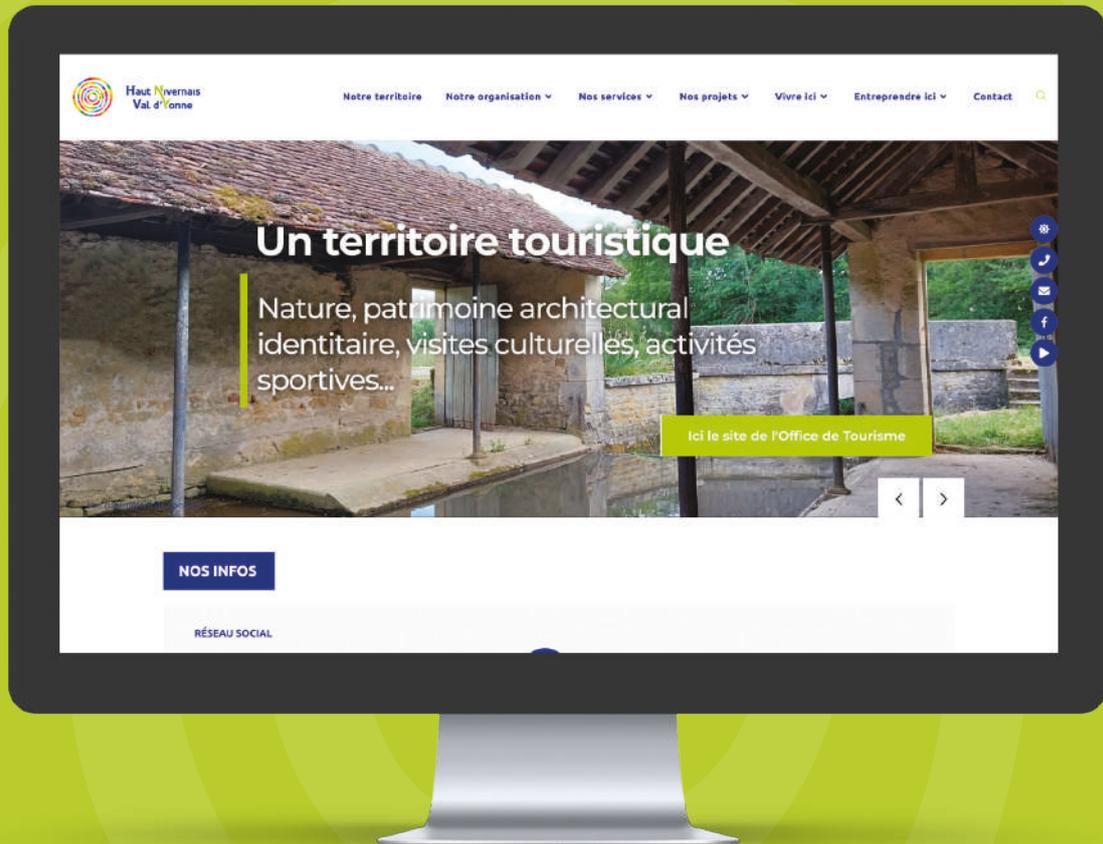
À partir du 1er janvier 2024
2 rue Edouard Seguin,
58500 Clamecy
06 02 31 73 48
relais-petite-enfance@cchnvy.fr

CRÈCHE COULANGES-SUR-YONNE

Rue des Grands Vergers,
89480 Coulanges-sur-Yonne
03 86 81 82 95
creche.mirabelle@wanadoo.fr



RETROUVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ



www.cchnvy.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT NIVERNAIS VAL D'YONNE

35 avenue de la République BP19 58501 Clamecy cedex | cchnvy@orange.fr | 03 86 27 12 65